Cfdt:

EMPLOI HAUTS DE FRANCE

INFOS PRATIQUES CFDT

Le chèque emploi service universel (CESU)

POUR FINANCER VOS SERVICES À LA PERSONNE, VOTRE EMPLOYEUR VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER DU PASS CESU.

D´une valeur de 115 €, il est préfinancé à hauteur de 57,50 € par Pôle emploi. Le solde restant (57,50 €) est prélevé sur votre salaire du mois de la commande.

Quelque soit votre contrat, vous pouvez bénéficier du pass CESU, dans la limite d´une commande par an par agent.

Le Pass CESU ouvre droit à 50% de crédit d´impôt sur les dépenses de service à la personne, hors financement de l´employeur.

ATTENTION !

Vos (e-) Pass CESU 2023 ont une validité au 31/01/2024. Ils arrivent donc à leur terme. Si vous ne les avez pas utilisés, vous pouvez les échanger : jusqu'au 15/02/2024 (e-cesu) ou 28/02/2024 (cesu papier) via les procédures prévues à cet effet en suivant ce lien :

http://monpasscesu.com/pole-emploi

POUR QUELS SERVICES ?

Avec le Pass CESU, vous avez accès à plus de 20 services à la personne proposés par plus de 7000 prestataires.

Garde d'enfants, travaux de jardinage, repassage, bricolage, crèche, aide ménagère pour personne agée,...